

ABONNEMENT

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 8 FÉVRIER

Election législative du 26 février

CANDIDAT CONSERVATEUR

M. le Général LACRETELLE

LE DISCOURS

DE

M. de Bismarck

Le discours de M. de Bismarck est l'événement du jour.

M. de Bismarck prêche la paix dans un langage qui sent la poudre.

Si le discours qu'il vient de prononcer au Reichstag n'est pas menaçant dans la forme, il l'est assurément dans la pensée.

Pour apprécier à sa valeur exacte cette pensée, nous ne chercherons pas à torturer le texte du discours ; on trouve tout ce que l'on veut entre les lignes d'un document de ce genre.

Nous ferons mieux, nous constaterons l'attitude des membres du Reichstag après le discours.

Dès que le chancelier a eu fini de parler, M. Frankenstein a présenté la motion suivante :

« Je propose l'adoption en bloc du projet de loi militaire, et, par suite, en raison de la situation politique, l'abstention de tout débat sur la demande d'emprunt. »

Le vote a eu lieu par acclamations.

Immédiatement le Reichstag a ordonné la seconde lecture du projet qui a été définitivement adopté en bloc, sans discussion, et toujours par acclamations.

Et non seulement M. de Bismarck a été applaudi frénétiquement par le Reichstag tout entier, sans distinction de partis, mais il y a eu dans les rues de Berlin une manifestation exceptionnelle, la foule qui encombreait les rues s'enrouant à crier : « Vive Bismarck ! »

Ce n'est pas seulement une victoire ministérielle, c'est un emballement parlementaire, c'est une fièvre populaire.

Voilà où est la menace.

Le peuple allemand est prêt à la guerre et n'attend qu'un signe de son cornac pour se jeter sur la Russie ou sur la France.

La mine est chargée, la mèche est placée, et M. de Bismarck peut allumer quand il voudra.

Nous empruntons au *Matin* le texte du discours du grand chancelier allemand.

Le prince de Bismarck, prenant la parole, s'exprime en ces termes :

« Je ne crois pas que je pourrais contribuer à apporter des arguments nouveaux pour démontrer la nécessité du projet actuel. Ce n'est point pour cela que je prends la parole, mais pour parler de la situation générale de l'Europe.

« Je puis me borner à me référer à ce que je disais ici à pareille date, il y a un an. La situation a peu changé depuis. A cette époque, nous appréhendions la guerre avec la France. Depuis ce moment, un Président pacifique a été élu en France et les dispositions paisibles ont dominé.

« Je puis donc rassurer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique.

« De même en ce qui concerne la Russie, mon opinion est exactement celle que j'exprimais alors, quand je disais que nous n'avions à appréhender aucune attaque de la Russie.

« Il ne faut pas juger la situation d'après les appréciations émises par la presse.

« Je n'ajoute pas foi aux assertions de la presse russe, mais j'ai une confiance absolue dans la parole de l'empereur Alexandre.

« Au fond, la situation n'est pas autre qu'en 1879. Je reconnais que la concentration de troupes russes à la frontière peut paraître de nature à provoquer certaines appréhensions. Mais je ne vois aucune raison, aucun prétexte à une guerre russe ou européenne. La Russie n'a aucun intérêt à conqué-

rir des provinces prussiennes ou autrichiennes.

« Ma confiance va même si loin que je dis que même une guerre avec la France n'entraînerait pas encore comme conséquence nécessaire une guerre avec la Russie ; ce serait précisément le contraire.

« Familiarisé depuis nombre d'années avec la politique étrangère, je puis me former mon jugement. Je crois que le cabinet russe a l'intention, lors de la prochaine crise européenne, de faire entendre d'une façon plus intense la voix de la Russie. C'est pourquoi il faudrait pousser ses forces militaires le plus loin possible vers l'Ouest.

« Peut-être la Russie compte-t-elle sur une évolution prochaine de la question d'Orient pour intervenir immédiatement avec une énergie plus grande. On veut peut-être rendre les exigences diplomatiques plus efficaces en leur donnant pour appui une armée prête à entrer en campagne.

« Quant à nous, nous ne venons, en tous cas, qu'en seconde ligne dans la question orientale. »

Le prince de Bismarck jette un regard rétrospectif sur les relations entre la Prusse et la Russie depuis 1818 ; il fait remarquer combien de fois la situation vis-à-vis de la Russie a pris un air menaçant, et ajoute que toujours le calme et l'honnêteté des ministres prussiens ont évité les conséquences funestes d'une situation menaçante, dont on n'avait pas idée à l'étranger.

« Dès 1869, dit-il, l'état de choses était tel que tout le monde se pressa de prendre les armes. J'ai attendu tranquillement qu'on vint nous attaquer. Je crois que j'ai bien fait.

« Malgré tous les symptômes de la tempête, il s'est opéré une certaine accalmie, grâce aux relations plus intimes entre les trois empereurs. Mais alors, comme aujourd'hui, nous étions tenus à augmenter et à organiser nos forces de façon à être là, éventuellement, comme une nation puissante, en mesure de faire valoir, par ses propres forces, sa puissance, et de défendre son prestige, sa dignité et son territoire.

« Pour cela, aucun sacrifice ne peut ni ne doit nous être trop lourd. Les tendances belliqueuses de la France et de la Russie nous contraignent à nous défendre. Les brochets de France et de Russie nous obligent à nous faire carpes (sic). Nous sommes en mesure, comme pas une autre nation, d'opposer à nos adversaires une puissante résistance.

« Nos relations avec la Russie n'ont pas été altérées par nos succès de 1866. La Prusse s'était montrée constamment empressée à l'égard de la Russie et elle a rendu à la Russie maint service en échange duquel elle était en droit de demander la gratitude qu'elle a du reste obtenue. La Prusse a, à toute époque, cherché à entretenir de bonnes relations avec la Russie, bien que la Russie nous ait abandonnés à Olmütz.

« Moi-même, en la qualité d'ambassadeur en Russie, j'ai travaillé à ces bonnes relations et j'ai récolté le fruit de mes efforts. Ces relations traditionnelles ont été constamment, de ma part, l'objet d'une prédilection spéciale. Néanmoins, les sentiments amicaux de la Russie se sont refroidis.

« Je dis cela pour faire comprendre pourquoi nous avons conclu l'alliance avec l'Autriche. Nous avons repoussé les demandes que la Russie nous adressait avant la dernière guerre d'Orient. La Russie s'est alors tournée vers l'Autriche. Puis est venue la guerre. Nous avons été heureux que l'orage ne nous atteignît pas.

« Au congrès, dont je n'ai obtenu qu'à grand-peine la réunion, je me suis efforcé de donner satisfaction à tous les intérêts russes, et de satisfaire tous les desirs de la Russie. Je croyais véritablement avoir mérité la reconnaissance de la Russie. Mais je ne pouvais ni ne voulais m'aliéner l'Autriche. Si je l'avais fait, nous aurions été isolés en Europe, et nous nous serions trouvés absolument sous la dépendance de la Russie.

« On a voulu voir dans la publication du traité d'alliance un ultimatum et une menace. Elle ne renferme rien de tel.

« Le traité est l'expression de la commu-

19 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

Une Institutrice à Berlin

Par M^{lle} Marie MARÉCHAL

CHAPITRE XIII

Le troisième jour après ces graves événements, les joies du triomphe se mêlèrent d'amertume pour les habitants du château. On apprit que le « neveu bien-aimé » de M^{me} de Gastein, le colonel Heinrich de Kistow, avait été blessé grièvement à l'épaule par un éclat d'obus.

Pendant deux semaines, qui parurent fort longues à la comtesse, du moins elle ne cessa de l'assurer à chaque heure, les médecins n'osèrent promettre la guérison, car ils ne parvenaient pas à extraire le projectile.

Enfin, un jour, le télégramme annonça que la science du major avait triomphé de l'obstination de la blessure, que tout danger avait disparu, et qu'à la fin du mois le patient arriverait à Berlin pour y passer sa convalescence.

Mais il faudrait des mois entiers de repos et de soins assidus, disait le lendemain une lettre du chirurgien, adressée à M^{me} de Gastein.

On fit donc immédiatement les préparatifs de

départ ; la lourde berline armoriée fut tirée de la remise, les malles descendues du grenier, les rideaux démontés, les tapis pliés, les meubles recouverts de leurs housses, et un beau matin, toute la famille, suivie d'un grand fourgon où se trouvaient les bagages et les domestiques, reprit la route de Berlin.

Au moment où Giselle, après avoir vu monter en voiture la mère et les filles, s'appretait à franchir le marche-pied, et à prendre place, comme toujours, sur la banquette de devant, M^{me} de Gastein la repoussa avec un geste plein de hauteur :

— Il fait trop chaud aujourd'hui pour nous empiler six dans cette voiture, dit-elle ; montez sur le siège de derrière, à côté de Gretchen. En ouvrant votre ombrelle, vous y serez fort bien.

Gretchen ricana de son air le plus insolent quand elle vit la Française s'asseoir à côté d'elle ; mais pendant tout le voyage, le petit mouchoir de Frida s'agita à la portière, et à chaque halte, Schwartz, sautant à bas du fourgon, accourait offrir à sa grande amie des mûres sauvages et des prunelles noires, recueillies le long des haies, ou bien encore quelques fleurs champêtres ramassées à la lisière des bois.

Arrivée à Berlin, M^{me} de Gastein, comme un fourrier en campagne, désigna les logements de chacun. Ce fut un branle-bas général qui ravit

les jeunes filles, très heureuses d'ailleurs de revoir leur cousin, qu'elles connaissaient à peine. On prépara au premier étage une enfilade de vastes pièces pour le service particulier du jeune colonel, et la salle d'étude fut organisée au rez-de-chaussée dans un tout petit salon voisin de la bibliothèque, et qui avait jadis servi de fumoir.

Quant à la chambre de Giselle, elle fut réservée sans doute pour quelque hôte inattendu ; au moment où la jeune fille, chargée de son sac de voyage et de différents paquets, allait prendre la route du grand escalier qui menait aux étages supérieurs, elle fut arrêtée par Gretchen, à qui la comtesse avait dit quelques mois tout bas. Sur les lèvres de la grande dame errait un sourire désigneux et méchant, qui se refléta aussitôt sur la physionomie de la soubrette avec une dose d'insolence très prononcée.

— Que mademoiselle Duparc veuille bien prendre la peine de me suivre, dit la camériste, en affectant un respect qui ne présagea rien de bon à Giselle.

La jeune fille se mit en marche précédée de Gretchen ; en traversa le vestibule, la cour d'entrée, puis un petit passage voûté conduisant à la cour des cuisines. Là se trouvait un escalier roide et étroit qui donnait accès au logement des domestiques. Tous couchaient dans ce corps de logis, où le soleil n'arrivait guère, sauf les

femmes de chambre, installées auprès de leurs maîtresses. On monta deux étages, on traversa un long corridor obscur, puis Gretchen, mettant la main sur un loquet, ouvrit une petite porte en disant avec un sourire de plus en plus satisfait : « C'est ici ! » Alors elle fit une révérence ironique, et se retira en laissant retomber la porte, sans se donner la peine de la fermer.

Certes, Gretchen et Dorothee auraient refusé de coucher dans cette chambre froide et nue, avec son plafond bas et enfumé, et ses murailles où le papier tombait en lambeaux. Pas de rideaux au lit, non plus qu'à l'unique fenêtre, pas de tapis sur le carreau à moitié usé, pas même un de ces poêles en faïence que connaissent les plus pauvres dans l'Allemagne du Nord. Giselle, bien qu'elle fût résignée à tout, se sentit le cœur serré en entrant dans cette triste mansarde. Certes le bien-être physique ne lui importait guère, mais elle se demandait avec un certain effroi jusqu'où pourrait aller M^{me} de Gastein dans la voie des persécutions.

« La force prime le droit », cet axiome, devenu depuis si tristement célèbre en politique, M^{me} de Gastein s'efforça de le mettre en action, jour par jour, heure par heure, à l'égard de la jeune fille qu'elle tenait courbée sous sa volonté tyrannique, avec une satisfaction indicible. Elle déploya mille ressources dans cette petite

nauté d'intérêts des deux parties contractantes. C'est ce que le monde devait apprendre.

» Mais ce n'est pas ce traité seul, celui conclu avec l'Italie aussi est uniquement l'expression des intérêts communs, des tendances communes; il a pour but de parer à des dangers communs, de nous faire prendre en commun la défense du maintien de la paix.

» L'Autriche a suivi cette politique sensée en 1870, en résistant aux avances de la France et en prenant parti pour l'Allemagne. Elle est notre alliée naturelle dans les dangers qui nous menacent de la part de la Russie et de la France. Mais nous n'avons rien à craindre de la haine de la Russie.

» Ce n'est pas par haine qu'on fait des guerres, sans cela la France serait obligée de faire la guerre à l'Italie et avec le monde entier.

» La puissance que nous possédons empêchera, il faut l'espérer, l'opinion publique de notre pays de devenir nerveuse, et calmera la Bourse et la presse. Renforcer cette puissance, telle est notre tâche. Il va de soi qu'il faut que nous ayons les meilleures armes pour nos pères de famille.

» Dans les circonstances actuelles, nous devons être aussi forts, aussi puissants que nous le pouvons, et combiner tous nos efforts pour pouvoir tenir tête aux puissances les plus fortes.

» Nous serions coupables si nous agissions autrement.

» J'entends que l'on m'objectera la question d'argent; je n'entrerai pas dans les détails de la question financière et de la question militaire; je rappellerai seulement que la France, dans ces dernières années, a employé trois milliards à l'augmentation et à l'amélioration de son armée, alors que nous, nous ne lui avons affecté en plus qu'un milliard et demi.

» Je laisse le côté pratique de la question à la compétence du ministre des finances et du ministre de la guerre; mon devoir est de dire que nous devons être prêts à toute éventualité et que nous devons faire de plus grands sacrifices, de plus grands efforts encore que n'importe quelle puissance, à cause de notre situation géographique.

» Nous nous trouvons au milieu de l'Europe et il est au moins trois points par lesquels nous pouvons être attaqués; la France n'a que sa frontière de l'Ouest à garder, la Russie est attaquable que par sa frontière de l'Est.

» Nous sommes donc, vis-à-vis des grandes puissances européennes, en dehors même de la question de coalition, dans un état d'infériorité dangereux et qui tient, je le répète, à la position géographique de notre pays.

» Dieu a voulu que nous ayons pour voisine la nation française, c'est-à-dire la nation la plus guerrière et la plus turbulente du monde; il a voulu aussi que l'esprit militaire ait fait de la Russie une nation forte et redoutable. Mais, grâce à notre organisation militaire, nous n'avons heureusement à redouter d'agression de qui que ce soit.

» Si je venais vous dire aujourd'hui, messieurs, contrairement à ma pensée, que,

guerre, où les femmes excellent, lorsqu'elles sont dépourvues de la bonté naturelle à leur sexe; mais en dépit de tout, elle ne put parvenir à faire sortir Giselle de la froide réserve qu'elle s'était imposée, ni de la résignation un peu hautaine avec laquelle elle faisait face chaque jour aux procédés les plus injurieux.

Ah! si la cruelle comtesse avait pu lire au fond de ce cœur qu'elle s'efforçait de déchirer, c'est là qu'elle aurait trouvé sa vengeance!

Le lendemain soir, en rentrant dans sa chambre, après une de ces journées laborieuses « où elle avait si bien gagné son argent », comme disait M^{lle} Hamon, Giselle trouva le lit défait, et sa malle vide, encore dans le coin où elle l'avait laissée. Il était évident qu'elle ne devait plus attendre de service de personne, et qu'il ne lui fallait compter que sur elle. Qu'importe! Voici la fin de la semaine. On touche au dimanche, à ce jour béni de repos et de prière, où Giselle va se retremper au milieu de la petite colonie catholique de Sainte-Hedwige. Là, elle est aimée, là elle se sent au milieu d'une famille, là surtout elle trouve le Dieu « qui console et réjouit sa jeunesse. »

(A suivre.)

menacés à la fois par la France et par la Russie, nous devons nous préparer à l'attaque, et si je vous demandais pour cette raison un crédit d'un milliard ou d'un demi-milliard, je ne sais si vous m'accorderiez votre confiance. (Hilarité.)

» Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

» Nous pouvons, avec les lois qui vous sont actuellement soumises, porter sur chacune de nos frontières un million de bons soldats, derrière lesquels se trouvent nos réserves.

» Et qu'on ne dise pas: Les autres le peuvent aussi. Ils ne le peuvent précisément pas. Nous avons, en effet, les ressources nécessaires non-seulement pour former une armée énorme, mais aussi pour la pourvoir d'officiers.

» Nous avons un corps d'officiers comme n'en a aucune puissance. Si nous entreprenons une guerre, il faut que ce soit une guerre nationale, faite avec l'assentiment de tous, comme en 1870. Si nous sommes attaqués, alors éclatera la *furor teutonica* contre laquelle nul ne peut tenir.

» Ni la conscience que nous avons de notre force, ni notre espoir de la victoire ne sauraient nous empêcher ni ne nous empêcheront de poursuivre les efforts que nous avons faits jusqu'ici en faveur de la paix. Nous ne nous laissons pas effrayer par des menaces.

» J'espère que nous resterons en paix avec nos voisins, notamment avec la Russie, qui n'a aucune raison de faire la guerre.

» Les histoires d'espionnage avec la France n'entrent pas en ligne de compte. Pour des vétilles, personne n'entreprend une guerre; en pareil cas, l'homme raisonnable cède.

» Nous avons essayé de maintenir les anciennes relations avec la Russie; mais nous ne courons après personne.

» A propos de la Bulgarie, nous avons été absolument conséquents avec nous-mêmes. La Russie a donc tout lieu de reconnaître l'attitude loyale de l'Allemagne dans la question bulgare. Le jour où la Russie nous demandera de soutenir auprès du sultan ses revendications conformes aux décisions du congrès de Berlin relativement à la Bulgarie, je n'hésiterai pas à le faire.

» Nous nous reposons sur la puissance de notre armée. Si nous n'en avons pas besoin, tant mieux. Mais il nous faut agir comme si nous devions en avoir besoin.

» Les menaces ne nous effraient pas. Celles de la presse sont d'une absurdité qui n'a pas de nom, elles ne sauraient provoquer aucune action de notre part.

» Nous, Allemands, nous craignons Dieu, mais rien autre chose en ce monde. La crainte de Dieu nous fait souhaiter la paix. Mais quiconque la rompra malgré ce désir, se convaincra que l'amour belliqueux de la patrie, qui, en 1813, a appelé sous les drapeaux la population tout entière de la Prusse, est le bien commun de toute la nation allemande, et que l'agresseur, quel qu'il soit, de cette nation, la trouvera unanime dans la ferme croyance que Dieu est avec nous. (Applaudissements frénétiques.)

LE BUDGET

Les gaspilleurs se querellent; et, comme il arrive presque toujours en pareil cas, ils se lancent à la tête de bonnes petites vérités.

Samedi, M. Jules Roche a reproché à la Commission d'avoir élaboré un budget stupide, et il a dénoncé non sans éloquence les périls de notre situation financière.

Lundi, M. Camille Pelletan a non moins éloquemment critiqué ce même budget, mais il a rappelé que M. Jules Roche avait, naguère, en qualité de rapporteur général d'une précédente commission budgétaire, nié avec audace les dangers qu'il dénonçait si complaisamment à cette heure.

Puis, se tournant vers M. Ribot, il a engagé avec le grand financier du centre gauche un intéressant dialogue à peu près conçu en ces termes:

M. Pelletan: Vous avez été le rapporteur du budget le plus élevé qu'ait jamais possédé la France, le rapporteur d'un budget de 3 milliards 500 millions, de l'Himalaya des budgets.

M. Ribot. — Ce budget avait à solder les dépenses engagées par vos amis.

M. Pelletan. — Vous avez voté les expéditions lointaines. Vous vous êtes placé derrière M. Jules Ferry.

M. Ribot. — Vous étiez, vous, derrière M. Wilson.

M. Camille Pelletan aurait pu répondre que, vendredi dernier, il s'était trouvé derrière M. Wilson, en nombreuse compagnie centre-gauche, opportuniste et radicale.

Il a préféré couper court à une conversation de si fâcheuse tournure.

Mais comment compte-t-il équilibrer le budget?

Au moyen d'économies, s'est-il écrié. Et aussitôt il a protesté contre la suppression d'une grande partie des grands travaux publics!

Il est vrai qu'il y a les « réformes », les grandes « réformes ». Lesquelles? M. Camille Pelletan a omis d'entrer, sur cette question, dans des détails circonstanciés. Des réformes! Des réformes! cela dit tout.

Or, sur lesdites réformes, M. Camille Pelletan nous promet 130 à 140 millions d'économies... « dans quelques années ».

Le déficit est aujourd'hui de plus de 800 millions. « Dans quelques années », il sera bien autrement considérable; mais nous aurons les 130 ou les 140 millions d'économies promises par M. Pelletan.

On comprend que cette perspective ait inspiré à l'illustre Camille un profond mépris à l'égard de la gestion financière de la Restauration. Mais ce qu'on a peine à comprendre, c'est que l'illustre Camille n'ait pas encore été appelé à l'honneur de sauver les finances nationales.

Qu'on en fasse au plus vite un ministre des finances, ou gare à la banqueroute!

AU-DESSOUS DE L'ITALIE

Au milieu des rumeurs belliqueuses qui remplissent l'Europe, la *Lanterne* examine ce que pourrait être, en cas de guerre, le rôle de notre marine.

L'examen est loin d'être rassurant:

« Notre flotte, dit-elle, est numériquement de beaucoup inférieure à la flotte italienne. D'un autre côté, les bâtiments italiens construits sur les derniers types et pourvus de toutes les améliorations récentes sont matériellement supérieurs aux nôtres.

» Et, pour fixer les idées: alors que toute la puissance maritime de l'Italie est concentrée exclusivement dans la Méditerranée, nous ne pouvons disposer, de notre côté, que de six cuirassés...

» Dans l'état actuel des choses, la flotte française serait battue et par conséquent notre hypothèse d'une diversion navale se traduirait par un désastre. »

Voilà l'opinion d'un des principaux organes du parti républicain.

Or, quelles seraient les conséquences du « désastre » prévu par la *Lanterne*?

D'abord nous perdriions l'appui que notre flotte pourrait donner à nos armées, en bombardant les ports italiens, en opérant des débarquements nombreux destinés à empêcher la concentration des troupes ennemies, en menaçant les lignes de chemins de fer côtiers employés pour la mobilisation, en forçant enfin les armées de l'Italie à se tenir partout sur la défensive.

En outre, nos communications avec les colonies seraient interceptées. Impossible d'utiliser sur le continent européen notre armée d'Afrique. L'Algérie, la Tunisie, la Cochinchine, l'Annam, le Tonkin, Madagascar seraient abandonnés à eux-mêmes; et, comme ils subiraient inévitablement le contre-coup d'une guerre continentale, nous serions exposés à des révoltes formidables.

Telles seraient les conséquences du désastre maritime que prévoit la *Lanterne*, que notre patriotisme hésite à admettre, mais qui est malheureusement du domaine des choses possibles.

Eh! bien, qu'avons-nous fait pour écarter cette redoutable éventualité?

Nous avons usé notre flotte en de folles expéditions à deux milles lieues de nos frontières.

Nous avons épuisé nos arsenaux. Nous avons livré notre marine à des ministres incapables, mais excellents républicains.

La *Lanterne* le constate elle-même:

« Les vaisseaux fatigués, distoqués, après la campagne n'ont pas été réparés.

» On n'a pas osé avouer au pays qu'il fallait quelques centaines de millions pour refaire nos forces maritimes épuisées. On n'a pas osé dire ce que coûtait le Tonkin et au-

jourd'hui nous n'avons pas de flotte à opposer à l'Italie. »

Entendez ce témoignage républicain. Il est écrasant pour le régime actuel.

Les républicains! Ils ont bien su trouver des millions et des milliards pour construire des chemins de fer électoraux, pour corrompre le suffrage universel, pour augmenter leurs traitements, pour conduire la guerre contre Dieu, pour payer les frais de la persécution religieuse.

Où, ils ont su en trouver pour leurs ripailles, mais non pour la défense de l'honneur français, pour la sécurité et la grandeur de la France.

Et voilà qu'aujourd'hui, devant toute l'Europe en armes, en face de ce pays en proie aux plus patriotiques inquiétudes, ils sont contraints de venir faire cet aveu:

La République a fait tomber la France au-dessous de... l'Italie!!!

JOSEPH DE GODLEWSKI.

LE TRAITÉ FRANCO-ITALIEN

Décidément les choses n'ont pas pu s'arranger en Italie, et nos négociateurs reviennent en France.

Nous n'avons pas de conseils à donner à M. Flourens, mais si ce ministre dénonçait le traité franco-italien, s'il frappait tous les produits de ce pays du droit le plus élevé, s'il facilitait au contraire l'introduction des bestiaux espagnols, introduction que l'Espagne demande depuis longtemps, nous verrions bientôt si M. Crispi résisterait à tout cela et si les Italiens approuveraient la conduite de leur cabinet.

Mais prendra-t-on des mesures énergiques? Le gouvernement est-il assez fort, assez sûr de lui pour les prendre?

N'est-il pas inquiet de tout ce qui se passe à l'extérieur, des dangers qui nous entourent?

Ne sent-on pas dans le conseil des ministres une insuffisance des uns et des autres, et ne se rendent-ils pas compte, ces bons ministres, du peu de valeur qu'ils ont en voyant les obstacles qu'ils ont à surmonter et les incidents qu'ils ont à régler?

En résumé et pour en revenir à la question du traité franco-italien, il serait bon, je crois, de se montrer énergique et de faire peur à ces matamores qui tiennent plus du Polichinelle que du César — deux types italiens.

MM. Teisserenc de Bort et Maria ont quitté Rome dimanche pour rentrer à Paris. Les négociations doivent être considérées comme définitivement rompues. On affirme qu'elles ne seront pas reprises tant que durera le ministère Crispi.

L'ITALIE ET L'ALLEMAGNE

On mande de Rome que depuis que le traité austro-allemand est connu, on est moins réservé sur les stipulations du traité italo-allemand, et on donne volontiers quelques éclaircissements sur sa teneur.

On dit que ce traité est le pendant du traité conclu avec l'Autriche, et qu'il garantit à l'Allemagne sa frontière occidentale.

Cependant le traité n'oblige pas les deux puissances, dans le cas où elles seraient attaquées par la France, à mettre la totalité de leur armée à la disposition de la puissance attaquée.

Si l'Allemagne était attaquée par la France, l'Italie devrait masser trois cent mille hommes sur la frontière des Alpes, et, dans le cas contraire, l'Allemagne concentrerait une même force sur la frontière des Vosges.

Le traité ne prévoit que le cas d'agression de la France; si une autre puissance attaquait l'Allemagne ou l'Italie, l'allié ne serait tenu qu'à une neutralité bienveillante, à moins que la France ne profitât de l'occasion pour venir à l'aide de l'agresseur. Dans ce cas, le *casus foederis* serait applicable.

Le traité contient également, dit-on, un article qui insiste sur le caractère exclusivement défensif de cette convention.

Le *Journal des Débats* a reçu de Vienne la dépêche suivante:

« On m'affirme que la Porte a reçu des assurances formelles que le prix qui sera payé à l'Italie pour son concours n'est pas la Tripolitaine, et que l'Angleterre et d'autres puissances tiennent à ce que la Tripolitaine reste sous la domination du Sultan. Ce n'est pas non plus, paraît-il, l'Albanie. »

INFORMATIONS

Malgré les assurances pacifiques de M. de Bismarck, les armements continuent partout et spécialement en Autriche.

Dans la séance d'hier de la commission du budget, à Vienne, le député Mattusch a interpellé le gouvernement au sujet de l'augmentation du nombre des officiers de la landwehr.

Le ministre Welsersheim a déclaré que cette augmentation des cadres était absolument nécessaire.

Il a annoncé que, prochainement, il demanderait un crédit supplémentaire « relativement non exorbitant » de 543,000 florins pour l'organisation d'états-majors de régiment, etc.

« Tout le monde, a-t-il ajouté, désire la paix ; mais de toutes parts on augmente les préparatifs de guerre. Ce n'est assurément pas à l'Autriche-Hongrie que revient l'initiative du fait que tant de lourds sacrifices pour les préparatifs de guerre soient imposés à tous les Etats.

« Le gouvernement ne demande que l'indispensable pour compléter les mesures permettant d'être prêt, ce qui certainement est fort différent des mesures qui poussent à la guerre, rendant les charges de la paix insupportables et pouvant entraîner d'autres à aller plus loin. »

Le Président de la République a reçu lundi à l'Elysée le cardinal Place, archevêque de Rennes.

Avant-hier, la reine de Suède et de Norvège a déjeuné, avec les Princes ses fils, chez le comte de Lewenhaupt.

Dans l'après-midi, elle a reçu M^{me} Carnot. Le soir, les princes Oscar et Eugène sont allés à l'Opéra, dans la loge présidentielle.

Dimanche, il y avait élection d'un conseiller d'arrondissement dans le canton de Noroy (Haute-Saône). Le candidat conservateur, M. Clerc, l'a emporté de 250 voix sur M. Hyard, candidat républicain.

C'est un siège gagné. La République perd encore du terrain dans cette contrée.

SINGULIÈRES REMARQUES SUR UNE LOTERIE

En examinant une liste des numéros gagnants de la loterie de Nice, un fait extraordinaire et qui vaut la peine d'être signalé comme une bizarrerie du sort, a été remarqué.

La série 5,000,000 est sortie 146 fois. Le chiffre 5 (indiquant les millions) a été suivi, pour le premier chiffre des centaines de mille, 51 fois d'un 5, 38 fois d'un 0, 36 fois d'un 6 et 21 fois d'un 7, et pas une seule fois il n'a été suivi de l'un des chiffres 1, 2, 3, 4, 8 ou 9.

La construction des roues de tirage, si parfaite qu'elle soit, est évidemment pour beaucoup dans ce hasard ; mais n'est-il pas curieux que le premier chiffre des centaines de mille ait été constamment un 0, un 5, un 6 ou un 7 dans le cinquième million, et dans celui-là seulement ?

Ces observations sont plus graves qu'elles n'en ont l'air, fait justement remarquer le *Gaulois*.

En effet, s'il est admis que certains chiffres ne sortent jamais, on peut également supposer que certains chiffres sortent toujours.

De là à faire gagner les numéros qu'on veut, il n'y a qu'un pas.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 février.
Légère reprise sur nos rentes : le 3 0/0 à 81.40, le 4 1/2 0/0 à 106.55.

L'action du Crédit Foncier s'échange à 1,375. Les obligations foncières et communales gardent leur bonne tenue et donnent lieu à des achats nombreux. Les demandes visent surtout les titres qui n'ont pas encore atteint le pair et laissent ainsi une marge de hausse suffisante.

La Société Générale est calme à 451.25. Les bilans mensuels constatent l'excellente situation de cette société.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

Le Patrimoine-Vie voit ses opérations se continuer régulièrement. Comme il se contente des affaires directes, son portefeuille compte parmi les plus sérieux et ses actions font preuve d'une grande fermeté. Les capitalistes arrivent donc à point pour profiter des bas cours actuels.

Les Polices A B de l'Assurance financière gardent leur bonne tenue et sont l'objet de nombreuses transactions. N'appartenant pas au groupe de valeurs de spéculation, elles constituent un placement sans aléa recherché par la petite épargne.

Le Transatlantique cote 515.
Le Panama s'inscrit à 287. Les diverses obligations sont bien tenues.

Le Comptoir d'Escompte est à 1,045.
Le marché des actions de nos chemins de fer est peu animé. Les obligations sont très fermes.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

COMITÉ CONSERVATEUR

En vue de l'élection législative, un bureau électoral est installé à Saumur, rue de la Comédie, 23.

Il est ouvert de 9 heures à 11 heures du matin et de 4 heures à 6 heures du soir.

Nous sommes très heureux d'apprendre que M. Ch. Carichou, associé-directeur de la Distillerie Angelo Bolognesi, président de l'Harmonie Saumuroise, rédacteur en chef de l'*Idee Moderne*, a été nommé officier de l'ordre impérial du Medjidié de Turquie, en date du 30 janvier 1888.

Nous adressons à M. Ch. Carichou nos plus sincères félicitations.

M. Carichou avait reçu, au moment des grandes manœuvres de 1887, Chakir-Pacha, général turc, envoyé spécial en France.

C'est une attention fort délicate de l'Empereur de Turquie de témoigner à M. Carichou, notre sympathique concitoyen, sa gratitude pour la façon toute française avec laquelle il a reçu son représentant aux exercices d'automne de notre armée.

Chekir-Pacha, à la suite des manœuvres, avait été nommé commandeur de la Légion d'honneur.

LA FÊTE MILITAIRE DU 14 FÉVRIER

La Compagnie d'Orléans vient d'accorder le quart de place, sur tout le réseau, aux officiers de réserve et de territoriale qui se rendront à Paris pour le bal du 14 février, au Continental.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Séance du 3 février. — Interpellation sur l'affaire Wilson. — Sur l'ordre du jour pur et simple : pour, 307 ; contre, 173.

Ont voté contre : MM. Berger, Fairé, de La Bourdonnaye, de Maillé, Merlet, de Soland, de Terves.

COUR D'ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE

Nous avons raconté, il y a environ deux mois, que deux voleurs de profession s'étaient introduits dans l'habitation de M. Robin, au Pont-Fouchard, et qu'ils avaient été arrêtés. Ce sont les nommés Esnault et Jonette qui ont été traduits hier mardi devant la Cour d'assises de Maine-et-Loire.

Esnault avait déjà été condamné huit fois et Jonette six fois.

Ils sont condamnés chacun à cinq ans de travaux forcés.

Concert de l'Harmonie Saumuroise

Dimanche prochain 12 février, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, aura lieu, au Théâtre, le grand Concert offert par l'HARMONIE SAUMUROISE à MM. les membres fondateurs et souscripteurs, sous la direction de M. Goubeault, ex-violon solo de l'Association artistique d'Angers.

Ce Concert sera donné avec le concours de :

M^{me} Balleroy, de l'Opéra, 1^{er} prix du Conservatoire ;

M. Goubeault, violoniste, chef de l'Harmonie Saumuroise ;

M. Meiners, pianiste du Théâtre d'Angers ;

M. Mollivier, 1^{er} comique du Théâtre d'Angers ;

Et de PLUSIEURS AMATEURS de la ville.

PREMIÈRE PARTIE

1. *Victoria*, ouverture (Painparé), par l'HARMONIE SAUMUROISE.

2. Air de *Carmen* (Bizet), chanté par M^{me} BALLEROY.

3. *Le Conscri*, poésie (Gronet-Dancourt), par M. G.

4. Fantaisie sur la *Traviata*, pour violon et piano (Alard), par M. GOUBEAULT.

5. Grand air d'*Hérodiade* (Massenet), par M^{me} BALLEROY.

6. *Les Gèneurs*, scène comique (A. Gayon père), par M. MOLIVIER.

7. *A la Campagne*, chœur à quatre voix (Ducy).

DEUXIÈME PARTIE

1. *Zampa*, ouverture (Hérold), par l'HARMONIE SAUMUROISE.

2. *Les Gouttes d'Or*, fantaisie-mazurka, pour piston (Corbin), par M. PÉRARE.

Pendant ce morceau, une quête sera faite au profit des pauvres de la ville.

3. Air de la *Reine de Saba* (Gounod), chanté par M^{me} BALLEROY.

4. *C'est des Abus*, scène comique (Chelu), chantée par M. MOLIVIER.

5. *Le Chapeau*, monologue (Norman d), par M. G.

6. Grande Valse de Concert, pour violon et piano (Alard), par M. GOUBEAULT.

7. *Les Saisons* (V. Massé), chantées par M^{me} BALLEROY.

8. Scène comique, par M. MOLIVIER.

9. Allegro (Laroux), par l'HARMONIE SAUMUROISE.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

Avis. — On peut souscrire dès aujourd'hui chez M. COURANT. Le prix de la Souscription est fixé à huit francs pour les deux Concerts donnés au Théâtre. La carte de souscription sera personnelle et donnera droit à l'entrée du théâtre pour la famille (père, mère et enfants non mariés).

Pour les non souscripteurs, prix des places ordinaires du Théâtre.

AU BANQUET DE CH. GOUNOD

On lit dans le *Patriote* :

« Dimanche soir, banquet de quatre-vingts couverts, au Grand-Hôtel, offert au maître par l'Union artistique d'Angers, sous la présidence de M. J. Bordier.

De nombreux toasts ont été prononcés.

M. J. Bordier a fait l'éloge de Ch. Gounod. La ville d'Angers, a-t-il dit, a vu passer un grand nombre d'artistes et de compositeurs célèbres, mais aucun aussi illustre que l'auteur de *Faust*.

La réponse du maître a offert l'occasion d'admirer la finesse de son esprit et son talent d'improvisateur. Il a remercié l'Union artistique dans la personne de M. J. Bordier, l'orchestre dans celle de son habile et sympathique chef, M. Lelong, et à ce propos nous sommes heureux de constater qu'il a rendu pleine justice à la valeur exceptionnelle de notre Société symphonique. D'un mot, qui exprimait le sentiment unanime, il a fait valoir l'importance du concours de M. de Romein en disant qu'il est la probité artistique dans sa plus complète expression. Il a terminé en adressant à M. le maire d'Angers le vœu que la Ville continue de soutenir l'Union artistique, l'un des plus purs et des plus brillants joyaux de sa couronne.

M. le maire a répondu avec un à-propos qui a été très goûté. Il a dit que la ville d'Angers apprécie à sa vraie valeur l'Union artistique, qu'elle est fière de sa réputation et de ses succès et qu'elle continuera de se faire un devoir de l'encourager.

Citons encore le toast de M. Max-Richard, doyen de la commission des concerts, qui a parlé de la jeunesse éternelle, des poétiques figures créées par le génie de Ch. Gounod, jeunesse éternelle qu'elles empruntent de leur auteur lui-même ; le toast prononcé par M. le préfet et qui a été salué par les plus vifs applaudissements. M. le préfet a fait l'éloge de l'Ecole française.

Gounod, qui n'a pas prononcé moins de quatre toasts dans la soirée, a répondu à M. le préfet en s'associant à ses sentiments pour l'Ecole française ; puis, envisageant la question sous un point de vue plus large, il a bu à l'union de tous les peuples. L'art, et surtout l'art musical, n'est-il pas le plus fécond élément de l'harmonie universelle ? C'est un rêve, sans doute, mais, il faut en convenir, c'est un beau rêve, digne de celui qui l'a si élégamment conté.

À la fin du banquet, M. Gounod a promis de venir l'an prochain à Angers, diriger *Rédemption*, oratorio avec chœurs et orchestre, et faire exécuter une œuvre nouvelle à laquelle il travaille en ce moment. Il n'a mis à son concours qu'une seule condition, à savoir qu'on mette à sa disposition des masses chorales suffisantes.

CHOLET.

Judi dernier, sont arrivés à Cholet, et ont été immédiatement incorporés, les dispensés de la classe 1885, au nombre de 350. Ils sont appelés pour une période de un mois.

On sait que c'est pendant le mois d'avril que les dispensés de la classe de 1884 feront leurs trente jours.

CONCOURS DE MUSIQUE DE FOUGÈRES

Le Comité d'organisation du Concours en a arrêté le règlement dans sa séance du 23 janvier dernier. Ainsi que nous l'avons annoncé, toutes les Sociétés musicales de France y sont conviées (orphéons, musiques d'harmonie, fanfares, quatuors d'instruments à cordes).

Le règlement a été adressé à un grand nombre de Sociétés. Celles qui ne l'auraient pas reçu n'ont qu'à le demander à M. CHEVREULT, notaire à Fougères, président du Comité ; elles le recevront par retour du courrier.

Des récompenses en argent seront attribuées, savoir : un premier prix de 200 francs au concours d'exécution de la première section des quatuors d'instruments à cordes, et des primes de 500 francs chacune au concours d'honneur, tant pour les orphéons que pour les musiques d'harmonie et les fanfares.

Les Sociétés qui désireront prendre part au concours devront se faire inscrire avant le 8 avril, terme de rigueur, en écrivant franco à M. Chevreult, président du Comité.

LES POLICES D'ASSURANCES

Un journal fait remarquer que bien des propriétaires, qui se croient assurés, peuvent être ruinés par un incendie.

Depuis peu de temps, plusieurs grandes Compagnies ont, en effet, modifié les conditions générales de leurs polices, en y intercalant qu'en temps de paix, le seul fait de louer un ou plusieurs soldats, par suite de mobilisation, manœuvre, ou simple déplacement, les exonère de toute responsabilité en cas d'incendie des bâtiments et des objets mobiliers y renfermés, à moins que l'assuré ne prouve que l'incendie ne provient ni directement ni indirectement des causes ci-dessus.

Si donc on a des polices à établir ou à renouveler, il faut y veiller.

Grand Théâtre d'Angers.

Judi 9 février.

Grand représentation de gala avec le concours de Ch. GOUNOD

FAUST

Grand opéra en 5 actes, musique de GOUNOD. Dirigé par l'auteur.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 8 février, 12 h. 55, soir.

Une ordonnance de non-lieu en faveur de MM. Wilson et Legrand et un décret renvoyant les autres inculpés en police correctionnelle seront rendus et signifiés aujourd'hui aux intéressés.

Le gouvernement italien a décidé de remplacer 15,000 hommes de troupes régulières actuellement en Abyssinie ; 5,000 volontaires resteront pour occuper Massouah. Ce rappel sera suivi de la publication du traité germano-italien.

L'archevêque Tiram a prononcé hier un grand discours traitant des calomnies parues dans les informations des journaux et tendant à montrer le Pape contraire aux aspirations de l'Irlande.

EPICERIE CENTRALE

Maison GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Cafés supérieurs

NOUVEAUX MELANGES faits avec les sortes les plus estimées.

1^{re} qualité, le 1/2 kilog. 2 f. 50
Mélange extra, le 1/2 kilog. 2 80
Mélange exquis, sorte supérieure, le 1/2 kilog. 3 »

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, n° 23.

A VENDRE MAISON
AVEC CAVE ET JARDIN
Située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 7.
S'adresser à M^e AUBOYER, notaire.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE
En totalité ou par lots,
LA
METAIRIE DE LA FORTUNERIE
Située commune d'Allonnes,
Contenant 25 hectares environ.
S'adresser à M. TAVEAU, Nicolas, expert-géomètre à Bagneux.

A VENDRE
UNE
MAISON BOURGEOISE
Située au Pont-Fouchard,
Comprenant : salle à manger, cuisine, chambres à coucher, écurie, remise, caves voûtées, jardin bien planté, avec bassin.
S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Dacier, 28. (48)

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1889.
MAISON
Située à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 20,
Occupée par M. Closier, pharmacien.
S'adresser, pour visiter, à M. CLOSIER, et, pour traiter, à M. GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M^e AUBOYER, notaire. (78)

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1888,
UNE PETITE MAISON
Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.
S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M^e AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

A CÉDER
DE SUITE
Café Guillemet
Situé rue de la Fidélité, à Saumur.
Conditions avantageuses.
S'adresser à M^e BRAC, notaire, ou à M. LANGLOIS, expert, 32, rue du Portail-Louis, à Saumur. (76)

A CÉDER PRÉSENTEMENT
POUR CAUSE DE DÉPART
CAFÉ - RESTAURANT
Du Champ-de-Foire,
Rue Verte, n° 8, Saumur.

A VENDRE
A Saumur,
COFFRE-FORT
Système Haflner aîné.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
Une belle **JUMENT** normande, 11 ans, baie-brune, garantie de tous vices.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
JUMENT âgée de 4 ans, s'attendant et se montant facilement. Robe noire.
S'adresser à M. REVEAU, château de Pécé.

CIDRES
Mayenne, Bretagne et Normandie
M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

L'ARMÉE TERRITORIALE
Journal hebdomadaire
Paraissant le Samedi
12, rue Grangé-Batelière, Paris
Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressantes particulièrement ces officiers.
ABONNEMENTS :
Six mois 7 fr.
Un an 12 »
On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

Offres et Demandes
UN beau lit de milieu, en chêne sculpté, avec son sommier, le tout presque neuf, 220 francs.
S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE désire se placer, le mari comme valet de chambre et la femme comme femme de chambre ou lingère. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme valet de chambre et la femme comme cuisinière. Bons certificats. S'adresser, 91, rue d'Orléans. (70)
APPRENTI est demandé à l'Épicerie Parisienne, 33, rue d'Orléans.

LE COLLÈGE DE SAUMUR
PRÉPARE AUX
ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS
ET A L'EMPLOI
D'Elève Mécanicien des Equipages de la Flotte
L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 1^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

Maison RIVERAIN-COLLIN et Fils
Correspondants spéciaux des Chemins de fer d'Orléans et de l'Etat
BUREAU CENTRAL: rue Dacier, 41, à SAUMUR
ÉTABLISSEMENT D'UNE GRANDE ENTREPRISE
DE
DÉMÉNAGEMENTS
PAR VOIE DE TERRE ET DE CHEMIN DE FER
AVBC
VOITURES CAPITONNÉES
Construites dans les meilleures conditions pour la conservation des Mobiliers qui seront confiés à cette entreprise.

SANS PALAIS NI CROCHETS
DENTS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR
Extraction, Aurification - Prix modéré.
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 FÉVRIER.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	81 35	81 50	Est	793 75	791 25	Obligations.			Gaz parisien	516	518
3 % amortissable	85 10	85 10	Paris-Lyon-Méditerranée	1250	1255	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	530 50	532	Est	397	398 50
3 % (nouveau)	—	81 75	Midi	1163 75	1160	— 1865, 4 %	517	522	Midi	390 50	398 25
4 1/2 % (nouveau)	106 35	106 60	Nord	1515	1517 50	— 1869, 3 %	406	400	Nord	405	406
Obligations du Trésor	508	510	Orléans	1327 50	1332 50	— 1871, 3 %	397 50	398 50	Orléans	403	404
Banque de France	3770	3850	Ouest	896 25	—	— 1875, 4 %	523 50	525	Ouest	397	398
Société Générale	451	—	Compagnie parisienne du Gaz	1390	1390	— 1876, 4 %	521 50	521	Paris-Lyon-Méditerranée	394 50	398
Comptoir d'escompte	—	1016 25	Canal de Suez	2090	2105	Bons de liquid. Ville de Paris	528	526 25	Paris-Bourbonnais	397 50	398 50
Crédit Lyonnais	568 75	575	C. g. Transatlantique	—	515	Obligations communales 1879	483	484 50	Canal de Suez	597 50	596 25
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1365	1373	Russe 5 0/0 1870	91	95 50	Obligat. foncières 1879 3 %	—	486	Panama 6 0/0	350	355
Crédit mobilier	300	306 25				Obligat. foncières 1 83 3 %	384	383			
Canal Inter.-Panama	286 25	286 25									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS								SAUMUR - MONTREUIL - DOUÉ					SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur(ori.)	2 03	6 53	»	»	1 38	4 16	8 34	Saumur(ori.)	»	4 16	8 34	8 34	Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 33	3 05	5 42	11 7
Saumur(état)	»	6 50	8 31	10 37	»	4 13	8 30	Saumur(état)	8 31	4 13	8 30	8 30	Vivry	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43	Nantilly	8 37	4 26	8 43	43	Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»
Varr.-Chacé	»	7 09	8 43	10 52	»	4 32	8 49	Montreuil(a)	9 19	4 55	9 08	9 08	Vernantes	8 32	12 31	»	3 39	6 14	»
Brézé-s.-Cyr	»	7 17	9 02	11 11	»	4 40	8 56	— (départ.)	9 29	5 2	9 20	9 20	Noyant-Méon	8 59	12 59	2 13	4 01	6 38	11 47
Montreuil(a)	2 31	7 29	9 19	11 15	9 06	4 55	9 08	le Vaudelnay	9 40	5 11	5 17	9 31	Chât.-d-Loir	10 07	2 14	2 16	5 09	7 45	12 31
— (départ.)	2 34	7 33	»	11 24	2 08	4 59	9 11	Baugé	9 50	5 20	5 44	9 42							
Thouars	2 53	8 3	»	11 57	2 27	5 27	9 38	Doué	9 57	5 27	6 21	9 51							
Loudun	»	8 10	»	»	»	5 52	9 52												
Poitiers	»	16 33	»	»	»	5 5	13 12												

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS - SAUMUR - TOURS											
STATIONS	Dir. mixte matin	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Dir. mixte soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 32	Angers	2 19	6 30	8 45	11 29
La Ménitrie	2 52	7 10	9 10	12 08	3 42	6 13	La Ménitrie	2 52	7 10	9 10	12 08
Les Rosiers	»	7 19	9 18	12 17	3 52	6 22	Les Rosiers	»	7 19	9 18	12 17
St-Clément	»	7 26	»	12 24	3 59	6 29	St-Clément	»	7 26	»	12 24
St-Martin	»	7 33	»	12 31	4 07	6 36	St-Martin	»	7 33	»	12 31
Saumur(a)	3 22	7 48	9 34	12 44	4 20	6 49	Saumur(a)	3 22	7 48	9 34	12 44
— (départ.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	6 53	— (départ.)	3 27	7 52	9 37	12 48
Varennes	»	8 05	9 48	1 01	4 45	7 06	Varennes	»	8 05	9 48	1 01
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 15	5 01	7 20	Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 15
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 53	5 46	7 59	Langeais	4 26	8 59	10 19	1 53
Tours	5 05	9 42	11 05	2 36	6 35	8 42	Tours	5 05	9 42	11 05	2 36

SAUMUR - LA FLÈCHE

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. soir	Dir. mixte soir
Saumur	7 05	1 18	7 20	La Flèche	7 15	10 20
Vivry	7 24	1 31	7 33	Clefs	7 33	10 46
Longué	7 45	1 45	7 48	Baugé	7 53	11 15
Jumelles	8 08	1 57	8 01	Jumelles	8 09	11 37
Baugé	8 33	2 13	8 18	Longué	8 24	11 57
Clefs	9 01	2 30	8 37	Vivry	8 38	12 17
La Flèche	9 20	2 45	8 52	Saumur	8 55	12 39

Ve par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Hôtel-de-ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.